

AVIS À LA POPULATION

La séance du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie, siégeant pour l'administration des territoires non organisés, se tient devant public. L'enregistrement audiovisuel de la séance est disponible sur le site Web de la MRC environ 24 heures après la tenue de la séance.

Si vous désirez vous adresser au conseil, vous pouvez le faire par courriel direction@hautegaspesie.com



Séance ordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Gaspésie,
siégeant pour l'administration des territoires non organisés

464, boulevard Sainte-Anne Ouest, Sainte-Anne-des-Monts
Mardi 12 décembre 2023, à 19 h 15, salle de conférences du centre administratif de la MRC

PROJET D'ORDRE DU JOUR

N°	Sujet (TNO)	Discussion	Information	Décision	Résultat/suivi	Proposeur Proposeuse
1	Vérification du quorum et ouverture de la séance		x			
2	Lecture et adoption de l'ordre du jour du 12 décembre 2023			x		
3	Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 novembre 2023			x		
4	Approbation du rapport des impayés et déboursés directs du 1 ^{er} au 30 novembre 2023			x		
5	ADMINISTRATION GÉNÉRALE					
5.1	Rapport des contrats adjugés en 2023		x			
6	AFFAIRES NOUVELLES					
6.1						
6.2						
6.3						
7	Période de questions	x			Heure :	
8	Levée de la séance			x	Heure :	